

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Identification de la collectivité locale

Commune de Saint-Jeoire – 156, rue du Faucigny – 74 490 Saint-Jeoire.

Objet de l'enquête publique

Par arrêté du Maire n° 2026-046 du 17 mars 2026, Monsieur le 1^{er} Adjoint au Maire, Patrick BOIMOND, a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au déclassement de la voie communale Gaspard Monge et à la désaffectation du chemin rural dit de Gaspard Monge.

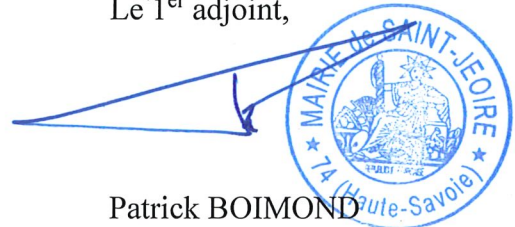
Caractéristiques principales de l'enquête publique

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Saint-Jeoire du 25 avril au 9 mai 2026 inclus. Le dossier d'enquête publique sera consultable pendant cette période aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (hors fermeture exceptionnelle et jour férié). Madame Audrey KALCZYNSKI a été désignée commissaire enquêtrice. Elle recevra individuellement et sans rendez-vous en mairie les personnes qui souhaitent la rencontrer lors de sa permanence en mairie :

- le samedi 25 avril 2026 de 09h00 à 12h00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Les observations écrites pourront également être adressées à la commissaire enquêtrice par courrier, jusqu'au 9 mai 2026 (cachet de la poste faisant foi) au siège de l'enquête publique soit à l'adresse suivante : mairie de Saint-Jeoire - commissaire enquêtrice- 156, rue du Faucigny – 74 490 Saint-Jeoire avec la mention « ne pas ouvrir ».

Le 1^{er} adjoint,



Patrick BOIMOND